#### Commission culturelle témiscamienne



#### PRÉCISIONS SUR LE PROJET

La Commission culturelle, en collaboration avec le Parc national d'Opémican, invitent les artistes en arts visuels du territoire à soumettre un dossier d'exposition afin d'exposer leurs œuvres dans les deux postes d'accueil du Parc national d'Opémican, situés à Laniel et à la Pointe Opémican.

But poursuivi : permettre aux artistes du territoire d'avoir un lieu d'exposition alternatif, assurant ainsi une visibilité accrue de leurs œuvres.

#### Spécificités du projet :

- L'exposition sera en place de juin à septembre 2021.
- Un second appel de dossiers aura lieu pour une exposition qui prendra place à l'hiver 2021, dans les salles de conférence de la MRCT à Ville-Marie.
- Aucune thématique n'est imposée : l'exposition vise à permettre aux artistes de présenter le matériel qu'ils souhaitent mettre en valeur.
- L'exposition peut être présentée en solo, en duo ou par un collectif d'artistes.
- L'exposition choisie tiendra compte de la programmation prévue au Centre d'exposition du Rift.
- Les postes d'accueil où auront lieu l'exposition accueillent les touristes et visiteurs du Parc national d'Opémican. L'achalandage y est constant et varié. À l'été 2020, le parc a accueilli quelques 35 000 visiteurs de partout au Québec.
- Les endroits où auront lieu l'exposition ne sont pas équipés de façon professionnelle en termes d'éclairage et de climatisation. Un système d'accrochage sur rail est disponible sur certains murs. Des photos des murs d'exposition se trouvent en annexe du document.

#### Cachet offert:

Cachet d'exposition de 400 \$ et possibilité d'achat d'une œuvre parmi celles constituant l'exposition.

#### **ADMISSIBILITÉ**

Pour être admissible, l'exposition proposée doit :

- Être présentée par un(e) artiste qui réside dans la MRC de Témiscamingue;
- Être constituée de créations originales, aucune copie ne sera acceptée;
- Être constituée d'un minimum de 6 œuvres et d'un maximum de 12 œuvres.

L'artiste doit tenir compte que le lieu d'exposition est achalandé (postes d'accueil) et que les œuvres doivent être exposées sur les murs.

#### **SÉLECTION**

Toutes les propositions d'exposition soumises et admissibles seront jugées par un jury composé de quatre personnes de la MRC, de la Commission culturelle et du Parc national d'Opémican. La décision prise par le jury est sans appel.

S'il y a achat d'une œuvre, la Commission culturelle procédera ainsi pour faire le choix :

- une présélection de quelques œuvres constituant l'exposition sera faite par le jury;
- un vote secret parmi cette sélection, réalisé par les employés de la MRC de Témiscamingue et/ou du Parc Opémican, détermina l'œuvre qui sera achetée.

L'artiste sélectionné pour cette exposition sera contacté par téléphone au cours des deux semaines suivant la fin de l'appel de dossiers.

#### **CONTENU DES DOSSIERS**

Le dossier soumis doit contenir les éléments suivants :

- Coordonnées complètes
- Courte présentation de l'artiste et de ses réalisations
- o Photographie <u>de chacune des œuvres</u> constituant l'exposition
- Détails techniques : nombre d'œuvres, leurs dimensions, système d'accrochage requis, liste de prix

#### **DATE LIMITE**

Date limite pour soumettre un dossier : Le mardi, 25 mai 2021 à 16h

À l'attention de :

Exposition au Parc national d'Opémican Véronic Beaulé agente de développement culturel, MRC de Témiscamingue 21, rue Notre-Dame de Lourdes, bureau 209, Ville-Marie (Qc) J9V 1X8

Ou par courriel: agentculturel@mrctemiscamingue.qc.ca

Pour toute question, veuillez communiquer avec Mme Beaulé, agente de développement culturel : agentculturel@mrctemiscamingue.qc.ca ou 819.629-2829 poste 229

### Annexe – Photos des murs d'exposition – Poste d'accueil de la Pointe Opémican

Dimensions de la surface d'exposition : 72 pouces de large X 45 pouces de haut



Dimensions des 2 surfaces d'exposition : 49 pouces de large X 48 pouces de haut





### Photos des murs d'exposition - Poste d'accueil de Laniel

Dimensions des 2 surfaces d'exposition : 4 X 4 pieds (1<sup>ere</sup> photo) 4 X6 pieds (2<sup>e</sup> photo)

